Devenez membre du Conseil Citoyen

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONSEIL CITOYEN DU QUARTIER TERRASSES DES PROVINCES

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Portable : .....

Email : .....

RGPD

Les renseignements recueillis sont enregistrés pour garantir le bon fonctionnement du Conseil Citoyen.
Conformément aux lois « Informatique et liberté » et RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de portabilité en contactant la VILLE DE YUTZ.

J'autorise que mes données personnelles soient conservées dans le registre de données du Conseil Citoyen :

☐ **Oui** ☐ **Non**

(Sans décision de votre part, votre fiche sera supprimée dans un délai d'un an)

Pour tout renseignement :

Mairie de Yutz - Direction de la Solidarité
93 rue du Président Roosevelt
57970 YUTZ
Tél : 03 82 82 26 15

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Fermé le jeudi matin

© Com - Yutz 2021

Conseil Citoyen

MERCREDI 30 JUIN 2021
18H - SALLE BESTIEN
RÉUNION D'INFORMATION
POUR LA CONSTITUTION
DU CONSEIL CITOYEN DE VOTRE QUARTIER

Devenez force de proposition

pour le développement du quartier

« TERRASSES DES PROVINCES ! »

CCAS — CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CLCV — CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE — Citoyens au quotidien

Ville de YUTZ

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL CITOYEN ?

Les habitants du quartier deviennent acteurs et peuvent agir au sein du Conseil Citoyen bientôt mis en place.
Le Conseil Citoyen est **un outil d'action** mis à la disposition des habitants, ainsi que des acteurs associatifs et/ou économiques du quartier depuis février 2014, dans le cadre de la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine. Chacun peut se porter candidat.

COMMENT FONCTIONNE UN CONSEIL CITOYEN ?

Les personnes intéressées dès lors qu'elles résident ou ont une activité sur le quartier, participent à la réunion d'information sur le fonctionnement du Conseil Citoyen organisée à 18h le 30 juin à la Salle Bestien. Un tirage au sort pour être membre du conseil citoyen sera fait en fonction du nombre de participants.

Le conseil citoyen fonctionne **en toute indépendance, dans le respect des valeurs de liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, etc.**

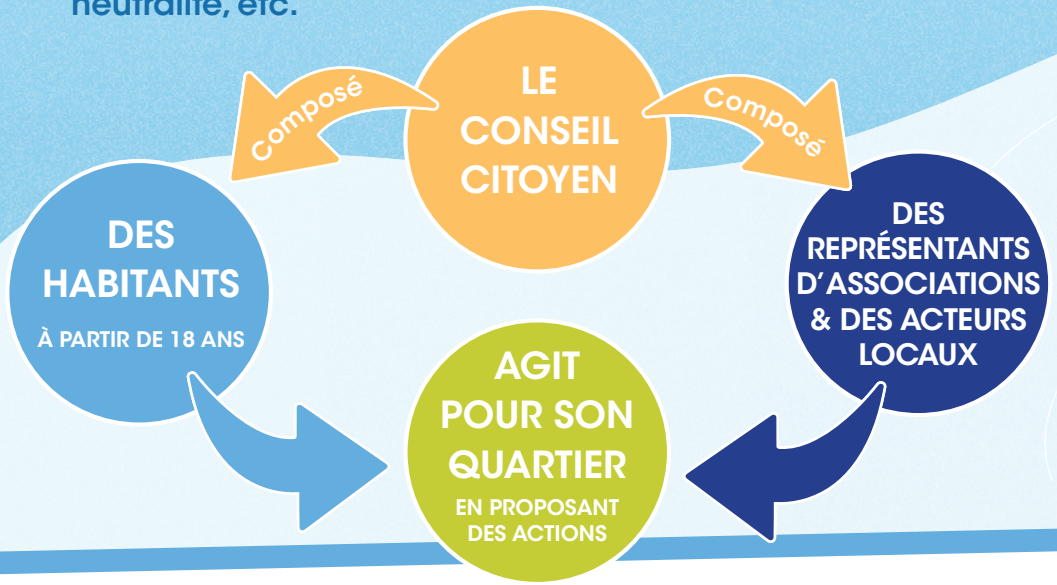

VENEZ NOMBREUX ET REJOIGNEZ LE CONSEIL CITOYEN DU QUARTIER

" TERRASSES DES PROVINCES "

POURQUOI PARTICIPER À UN CONSEIL CITOYEN ?

1 - Être à l'écoute des besoins ;
2 - Échanger et proposer des actions à mener qui concernent le quartier ;
3 - Faire des propositions et soutenir les initiatives des habitants ;
4 - Participer aux réunions de pilotage du contrat de ville.